INFO’

RAM MERSMATT

S’SCHNOGGA BLETTLA

LE MOT DU MAIRE : ----------02

ÉTAT CIVIL :----------03

ET SI RAMMERSMATT NOUS ÉTAIT CONTÉ : ---04

QUOI DE NEUF À RAMMERSMATT :----------05

INFOS PRATIQUES : ----------08

À NOTER :----------09

ET LE SYNDICAT SCOLAIRE DANS TOUT ÇA ? : ----12

LE MOT DES ASSOCIATIONS : ----------14

LES SAPEURS-POMPIERS ONT LA PAROLE ----------17

PAROLE AUX JEUNES :----------18

ÇA S’EST PASSÉ A RAMMERSMATT :----------20

À NE PAS RATER :----------24

DÉCEMBRE 2010

Photographies Karine, Christophe ZUMSTEIN & Mairie

LE MOT DU MAIRE :

Une nouvelle année se termine, l'hiver est déjà là : espérons qu'il soit plus clément que le précédent, avec moins de neige.
C'est le moment des vœux et des bilans. Les mauvaises nouvelles pour commencer.

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé le PLU élaboré par le conseil précédent, ceci pour vice de forme et non sur le fond. Vice de forme assez incompréhensible ; en effet comment veut - on que les élus d'un petit village n'aient aucun intérêt dans l'élaboration d'un PLU ! Tous sont propriétaires ou presque.
Toujours est-il que ce jugement nous a valu de devoir verser respectivement 1000 euros et 500 euros aux deux plaignants et va nous obliger à nous atteler à l'élaboration d'un nouveau PLU, mais entièrement à notre charge soit 40 000 € environ sans aucune subvention, cela représente 190 € par citoyen ou 364 € par foyer que la commune devra débourser.
De plus le PLU sera encore plus contraignant, les règles ont « empiré (intégration du SCOT et du Grenelle 2 de l'environnement).
La commune a renoncé à faire appel, par contre l'un des plaignants a fait appel du jugement au tribunal administratif de Nancy. Son appel a été rejeté car non recevable.
Entre temps ce seront les services de l'état qui décideront à notre place, comme dans les temps anciens.

Mais tout n'est pas noir pour autant.
Nous sortons d'un long chantier d'assainissement (rue Bellevue et rue des Châtaigniers). Il ne reste plus qu'à effectuer les branchements individuels. Soyons patients, les services de la Communauté de Communes du Pays de Thann ne sont pas encore prêts à nous fournir des propositions. Vous pouvez néanmoins faire effectuer votre branchement par une entreprise privée qui ne sera pas forcement plus chère. C'est à votre appréciation ! Quant à l'assainissement du village, seul le haut de la rue du commando de Cluny reste à réaliser.

En ce qui concerne l'échange de bans avec la commune de Roderen, les deux conseils municipaux sont d'accord sur les nouvelles limites des bans. Un commissaire enquêteur a été choisi par les communes concernées et il sera nommé par le préfet. L'enquête publique sera bientôt lancée.

Le patrimoine de la commune s'est enrichi avec l'achat de la maison « ROHRBACH » et de son terrain. Le projet de nouvelle mairie, de la salle communale et peut être de l'éco - lotissement va pouvoir être élaboré.
Le presbytère a été libéré. La famille qui l'occupait a pu être relogée.
La démarche n'était pas agréable mais rendue indispensable par l'état de délabrement du logement. Le conseil aura à se prononcer sur le sort du bâtiment.
Enfin le projet du champ photovoltaïque au lieu dit « HOCHBURG » est finalement sur les rails. La décision sur la demande de permis de construire qui a été déposée en octobre sera rendue au début de l'été 2011. Espérons qu'elle soit favorable ; quel soulagement pour le budget de la commune !

Voilà pour les nouvelles économiques. Qu'ajouter d'autre ?
Le conseil des jeunes fonctionne avec enthousiasme et passion. Je les en félicite et je remercie l'équipe municipale qui les encadre.
C'est avec une grande émotion que j'ai procédé à ma première célébration de mariage dans notre mairie.

Enfin pour les fêtes de fin d'année, le conseil municipal prend le relais de la chorale Sainte Cécile pour organiser la fête de nos aînés dans la salle Lierenbuckel de Bourbach Le Bas. La chorale a organisé cette fête durant de nombreuses années, nous ne pourrons jamais assez la remercier mais je pense que cette attention à nos aînés est due par la municipalité.
Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous convie aux vœux de la municipalité le dimanche 02 janvier 2011 à 17h à l'école.

Salût binander

ÉTAT CIVIL :

Grands anniversaires 2010 :

Monsieur Pierre KIPFER (80), 02 juillet
Monsieur Claude GELBERT (80), 05 août
Monsieur Paul GRUNEWALD (80), 29 novembre

Pour de vrai !

Mariage :

Le 10 juillet 2010, monsieur le maire à célébré son premier mariage non sans une certaine émotion.

On répète …

Population :

	Nb de Foyers	NB d'habitants
Rue Principale	35	86
Rue Bellevue	34	100
Rue du Cdo de Cluny	14	31
Rue des Châtaignier	16	36
	99	253

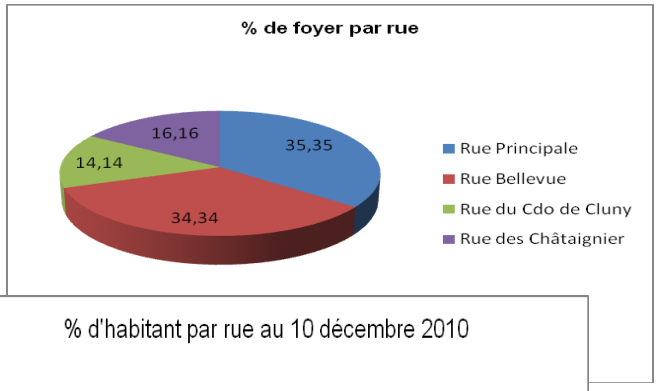

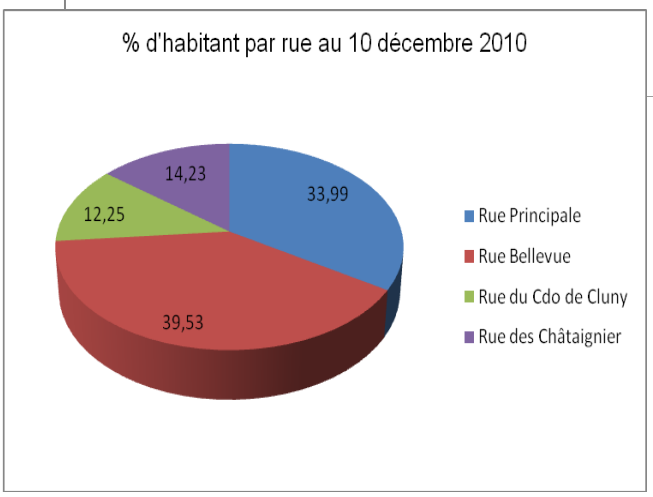

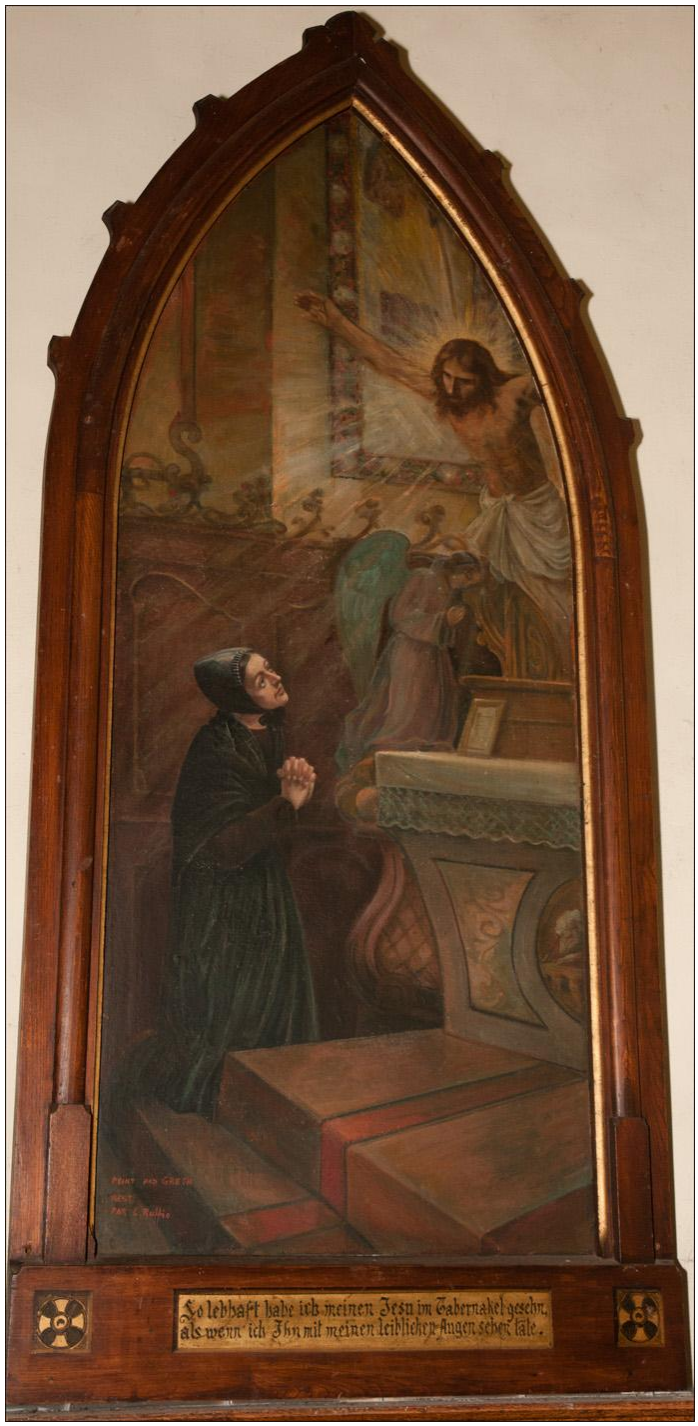

Monument sépulcral de Katharina Kos érigé en 1896 par Paul BRUTSCHI, commandité par le curé ACKERMANN

Dans le cœur de l'église de Rammersmatt se trouve un tableau peint par Camille GRETH pour l'ancienne chapelle représentant Catherine KOS en pleine extase et bénéficiant d'une vision du Christ.

Elle relate ainsi cette vision, comme écrit au bas du tableau :

« j'ai vu Jésus vivant dans le tabernacle comme si je le voyais de mes yeux de mortelle. »

Catherine KOS, née le 5 mars 1768 d'une famille d'origine Suisse, a laissé à Rammersmatt le souvenir d'une femme vivant en odeur de sainteté.

Ce sentiment était vivace encore chez nos anciens nés avant la grande guerre.

Elle a vécu pendant une période difficile pour les chrétiens persécutés par les révolutionnaires. Les prêtres réfractaires étant exposés à la guillotine, le curé SIRLIN de Rammersmatt ne dut son salut qu'à sa fuite en Suisse : Catherine qui le servait le suivit à l'étranger.

Quelques années plus tard ils purent revenir en Alsace.
Le curé fut nommé à Reiningue où il resta jusqu'à sa la mort.

Catherine continua à le servir, elle mourut le 15 mars 1837 et fut enterrée à Reiningue où sa tombe se trouve encore juste à côté de l'église.

QUOI DE NEUF À RAMMERSMATT :

Plan Local d'Urbanisme : par jugement du 20 juillet 2010, le tribunal Administratif de Strasbourg a annulé la délibération du 08 février 2006 approuvant le Plan Local d'Urbanisme.

Désormais la commune n'a plus de Plan Local d'Urbanisme et est soumise à l'application du **R**ègle**ment** **N**ational d'**U**rbanisme et aux dispositions de l'article L111-1-2 (règle de constructibilité limitée).

Lorsqu' une commune n'est dotée ni d'un Plan d'Occupation des Sols, ni d'un Plan Local d'Urbanisme, ni d'une Carte Communale, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique.

Le Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Il s'agit de l'ensemble des dispositions à caractère législatif et réglementaire applicables, en matière d'utilisation des sols sur une commune ne disposant pas de document d'urbanisme.

Ces règles concernent la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des constructions, le mode de clôture, etc… (articles R 111-1 à R 111-27 du code de l'urbanisme).

L'article L 111-1-2 du code de l'urbanisme fixe la règle de la constructibilité limitée, dont le but est d'éviter la réalisation d'un habitat dispersé (" mitage des campagnes ") et un développement des petits bourgs et hameaux en " tache d'huile ". Cet article peut servir de base au refus de construire sur les parcelles situées à l'extérieur du bourg ou de ses hameaux.

Les décisions d'urbanisme sont prises par le Préfet au nom de l'Etat par l'intermédiaire de la **D**irection **D**épartementale de L'**É**quipement représentant l'Etat qui délivre ou non les permis de construire. Le Maire n'émet qu'un avis favorable ou défavorable.

Champ photovoltaïque : projet porté par la société InnoSolar Concept de Cernay, les fabricants « Phoenix Solar» (allemands) et les investisseurs (7 millions €).

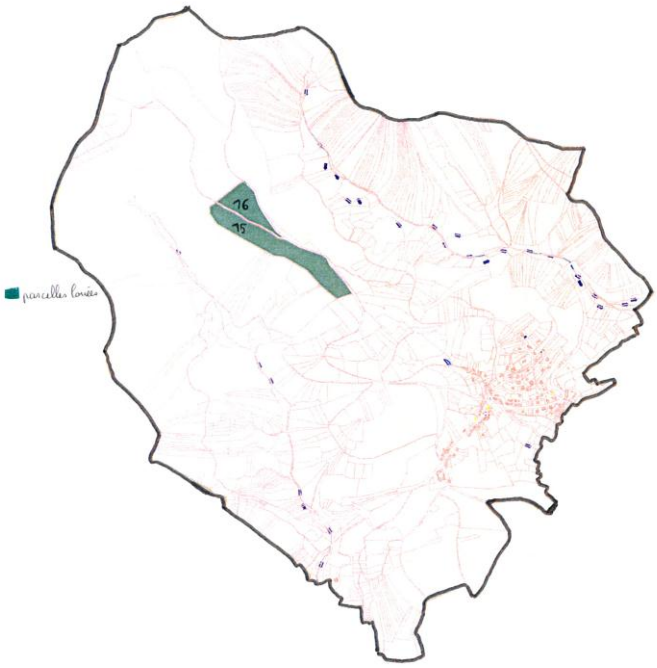

La commune s'engage à fournir un terrain adapté (Hochburg, section 13, parcelle 15 & 16) avec un bail de location emphytéotique de 20 ans. Loyer annuel de 30 000 € indexé à l'indice de construction plus 1 500 € par mois comme participation au salaire de l'ouvrier communal qui s'occupera de l'entretien paysager.

La demande de permis de construire n° 068 261 10F0002 a été déposée à la Direction Départementale de L'Equipement par InnoSolar Concept.

Pour tous renseignements complémentaires nous restons à votre disposition.

Échange de ban : les communes de Roderen et de Rammersmatt ont déposé le dossier à la Sous - Préfecture.
Nous sommes en attente de l'avis de celle-ci pour poursuivre la procédure.

Presbytère : Libéré de ses locataires, pour des raisons de sécurité, son avenir est à l'étude.

Maison ROHRBACH :
Depuis le 1er septembre 2010, la commune est propriétaire de la maison « ROHRBACH ».

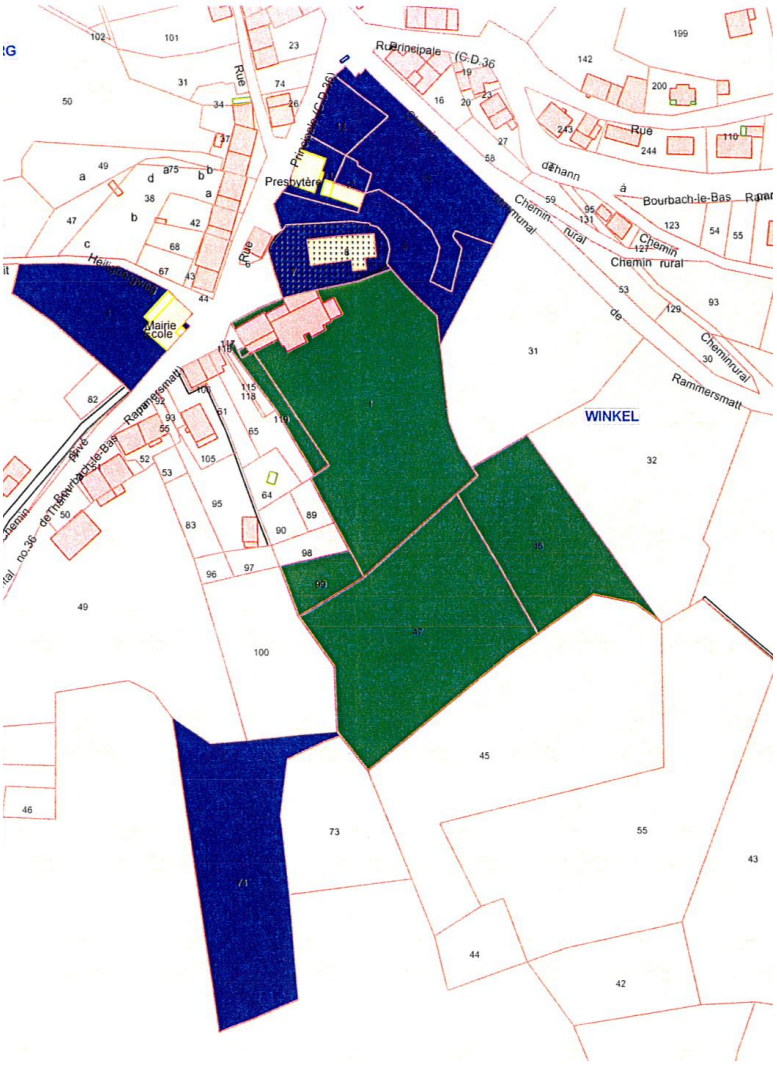

La transformation des bâtiments en un complexe administratif (mairie, salle communale, …) éventuellement une école avec sa cantine sont à l'étude.

Les terrains seront aménagés et viabilisés pour un lotissement de quelques maisons à basse consommation.

Vert terrains achetés, **Bleu** terrains appartenant déjà à la commune.

L’arrêt de bus scolaire de la fontaine :

Le conseil des jeunes lors de sa réunion du 21 septembre dernier a demandé l’aménagement et la sécurisation de l’arrêt de bus de la fontaine. Le conseil municipal réuni le 22 septembre a répondu favorablement à leur demande

Photos

Certains parents nous ont fait part de leur souhait de créer un arrêt supplémentaire dans le sens Bourbach / Leimbach.

La commune s’est renseignée.

C’est la Route Départementale 36 qui traverse le village. Une route départementale qui traverse une commune continue d’appartenir au département qui en assure la gestion.
De plus en vertu de l’article L 213-11 du Code de l’éducation, le département a la responsabilité de l’organisation et du fonctionnement des transports scolaires en collaboration avec le conseil départemental de l’éducation nationale.

La décision de création d’un point d’arrêt prend en compte le respect du code de la route, des règles de sécurité, des temps de parcours et de l’application de la réglementation du conseil général.

Aucun point de montée ne pourra être accordé si les conditions suivantes ne sont pas respectées :

- Arrêt sans déviation de circuit : le domicile des parents doit être situé à plus de 1km de l’arrêt le plus proche,

- Arrêt avec déviation de circuit : le domicile des parents doit être situé à plus de 1,5km de l’arrêt le plus proche,

INFOS PRATIQUES :

ORDURES MENAGERES : message de la Communauté de Communes du Pays de Thann

Si votre poubelle a été oubliée pour cause d'intempéries, merci de la laisser en place elle sera ramassée le lendemain ou dans la semaine.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

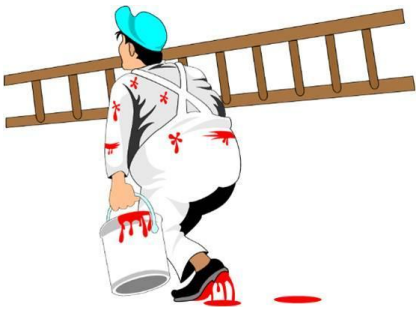

Un nouveau site est disponible pour aider les internautes à renseigner leurs déclarations préalables de travaux, et à réaliser toutes les pièces nécessaires au dossier (plan de situation, plan de masse, etc.) : declarationprealable.fr
Il vous permet de réaliser les déclarations de travaux, en fonction du type de projet à réaliser :
panneaux solaires, éoliennes, abri de jardin, fenêtre, piscine, clôtures, etc.
Cliquez sur l'image correspondant à vos travaux, et suivez les instructions.

VOUS CONSTRUISEZ OU REHABILITEZ INFORMATIONS & CONSEILS GRATUITS

www.caue68.com
Le CAUE est à votre disposition pour vous informer et vous conseiller vers une démarche de qualité.
Le CAUE c'est quoi ?
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Haut-Rhin est une association à but non lucratif.
Le CAUE est un organisme de conseil, il n'est impliqué ni dans l'instruction administrative des dossiers, ni dans la maîtrise d'œuvre qui lui est interdite.
Le CAUE, loin d'imposer son point de vue, informe et oriente le futur propriétaire vers le meilleur cadre de vie possible, tout en choisissant un caractère architectural compatible avec un environnement de qualité.

Des architectes conseillers à votre disposition gratuitement Un centre de documentation et une bibliothèque de prêt, ouvert à tous
Vous désirez construire ou réhabiliter votre maison, aménager votre jardin et les espaces extérieurs, vous vous interrogez sur les démarches administratives à suivre, vous souhaitez un renseignement technique…
Nos architectes conseillers vous accueillent.

PERMANENCES RÉGULIÈRES À PROXIMITÉ !!!

THANN, Centre technique municipale - 03 89 38 53 07 : 2ème et 4ème Mardis du mois de 14h à 17h.
SAINT-AMARIN, Hôtel de ville - 03 89 38 53 07 : 2ème et 4ème Mardis du mois de 14h à 17h.
MULHOUSE, Service urbanisme - 03 89 32 59 21 : 1er et 3ème Vendredis du mois de 9h30 à 12h.
ILLZACH, Hôtel de ville - 03 89 62 53 12 : 3ème Vendredi du mois de 14h à 17h.
CITÉ DE L'HABITAT à Lutterbach - Point Accueil - 03 89 50 11 71 : 1er Vendredi du mois de 14h à 18h.

Pour connaître la permanence la plus proche de chez vous et prendre rendez-vous, contactez-nous.
ouverture au public - centre de documentation lundi au jeudi de 14H00 à 18H00 vendredi 9H00 à 12H00
CAUE du Haut-Rhin - 16a avenue de la liberté - 68000 Colmar - tél. : 03 89 23 33 01 - Email : info@caue68.com

SALLE COMMUNALE :

Pour des raisons de sécurité, la salle communale ne sera plus louée à des particuliers, et ne sera utilisée que pour les besoins communaux. Décision prise lors du Conseil Municipal du 22 septembre dernier.

MERCI :

Le conseil municipal tient à remercier vivement un généreux administré qui à fait don à la commune de mobilier et matériel de bureau. Encore une fois **M E R C I .**

À NOTER :
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Le concours des maisons fleuries organisé à l'initiative de la municipalité a tenu toutes ses promesses et ce malgré les caprices de la météo.
Le jury composé de messieurs Arthur KOENIG, Gérard KOHLER, Marc KAELBEL a décerné le premier prix à monsieur & madame FELBILNGER talonnés par madame IMBERY suivie de monsieur & madame BERHNARDT.
Nos remerciements à tous pour avoir participé à rendre plus agréable le cadre de vie de notre beau petit village.
La remise des prix se fera lors des vœux de la nouvelle année.
Bonnes fleurs 2011 à tous. J.- M. KAELBEL

EMPLOIS D'ÉTÉ :
Suite à l'appel à volontaires, 5 jeunes se sont présentés pour un job d'été, 4 filles et 1 garçon.

Pour le mois de juillet, 2 filles ont travaillé le mois entier,
Elles ont nettoyé le cimetière pour la fête patronale, désherbé les bords des rues du village et ont peint les limites de la forêt communale et les limites de parcelles.

Pour le mois d'août 1 fille à travaillé le mois complet et 1 fille & 1 garçon se sont partagé le mois.
Ils ont nettoyé les fontaines, peint et traité les boiseries de l'atelier et de la salle communale et ont donné un coup de main pour le réaménagement de la salle de classe de la maternelle de Leimbach.

De nombreux travaux et utilisations d'outils sont interdits à des jeunes sans expérience. Cependant des travaux nécessaires ont pu être réalisés. D'autre part ce premier contact avec le travail salarié servira plus tard pour un emploi définitif, où avoir appris qu'il faut arriver au chantier à l'heure et bien réveillé ne sera peut-être pas inutile.

ENQUÊTE INTERNET :
Lors du dernier sondage effectué par la commune concernant le nombre de foyers intéressés par une connexion haut-débit supérieure à celle existante actuellement, seul huit réponses ont été adressées à la mairie. Cela n'est malheureusement pas suffisant pour poursuivre le projet de câblage de notre village. Il faudra donc s'armer de patience en attendant d'autres propositions pour nous sortir de notre isolement numérique…

DÉNEIGEMENT

La neige fait la joie des petits et même parfois celle des grands, mais elle est un vrais souci et un casse tête pour le maire : combien commander de sel et où le stocker ???
L'année dernière la commune a utilisé 12 tonnes de sel. Pour cet hiver que nous espérons moins long et moins rude la commune s'est regroupée avec Bourbach Le Bas, Leimbach et Roderen, pour bénéficier d'un tarif plus avantageux.
Nos « déneigeurs » comptent sur les Rammersmattois(es) pour ne pas leur compliquer la tâche en stationnant leurs véhicules en dépit du bon sens. La Commune fait ce quelle peut.
Nous vous rappelons que par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations. Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.
S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.
Un élan de solidarité envers les personnes dans l'incapacité de déblayer devant chez eux serait une action citoyenne et d'entre – aide.

Un petit creux ??

Quantité selon la taille :
Ingrédients :
Pour la pâte : 125g de beurre ou margarine, 100g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, 2 œufs, 2 cuillères à soupe de cacao instantané, 60 g de fécule, 100g de farine.

Il faut également : graisse pour le moule, sucre en tube rouge, jaune et vert.

Préparation :

Battre le beurre à t° ambiante en mousse dans un saladier avec le sucre et le sucre vanillé. Incorporer les œufs un à un. Mélanger la poudre de cacao avec la fécule et la farine, tamiser sur la graisse et incorporer en soulevant.

Tapisser la plaque à pâtisserie (à haut bord) de papier sulfurisé. Y étaler la pâte et lisser. T° de cuisson : four électrique préchauffé à 175°, four à chaleur tournante env. 160°, gaz t°2. Temps de cuisson env. 15 min.

Soulever la pâte de la plaque avec précaution au moyen du papier, démouler délicatement sur une planche en bois par ex. Retourner la plaque de pâte et laisser refroidir sous une plaque lourde pour que la surface reste bien plane.

Diviser la pâte en rectangles identiques, les décorer de lignes et de points avec le sucre en tube (ou avec du nappage très épais préparé avec du sucre glace) comme des dominos. Laisser figer le sucre. Conserver les dominos dans une boîte.

DES ONDES QUI NOUS INONDENT…

Le thème est en vogue, c'est vrai. Mais au-delà d'un simple effet de mode, il s'agit d'un réel danger qui concerne désormais chacun d'entre nous. Tabagisme et amiante pourraient bientôt faire pâle figure.

Les ondes sont partout : téléphones sans fil - téléphones cellulaires de type smartphone et téléphones résidentiels sans fil DECT -, ordinateurs et leurs périphériques, wifi, wimax, ampoules fluocompactes, télévision numérique mais aussi lignes à haute tension et, souvent ignorés, câbles dans les murs… sans compter les fours à micro-ondes, les plaques à induction et, bien sûr, les fameuses antennes relais.

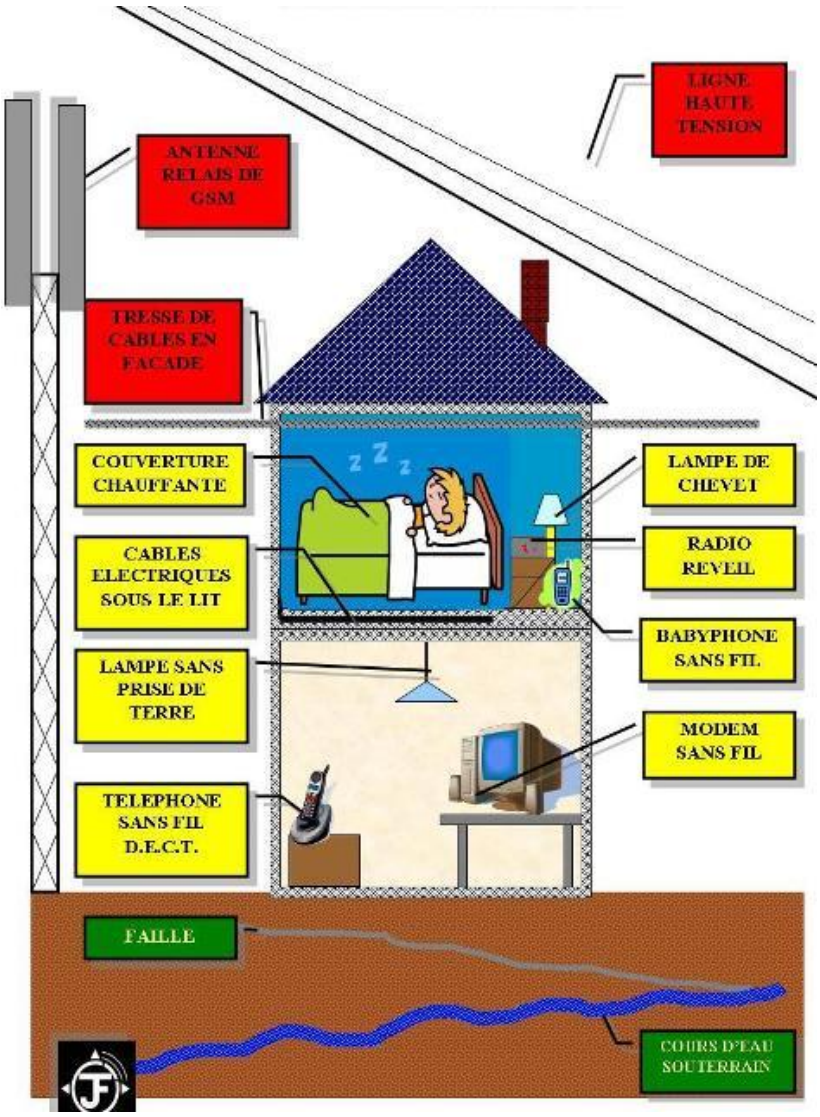

Un rapport du Parlement Européen datant de 2002 (donc bien avant la généralisation du wifi et le déploiement de la 3G), atteste que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le niveau d'exposition aux champs électromagnétiques a été multiplié par 1 milliard. Si l'on pouvait matérialiser ces ondes, on ne se verrait plus !

De cette surexposition résultent divers troubles. Simple hypothèse pendant longtemps, cette corrélation entre pollution électromagnétique (électrosmog) et problèmes de santé est désormais avérée. En la matière, le texte le plus important à l'heure actuelle est le Rapport Bioinitiative (31/08/2007) qui fait la synthèse de plus de 1500 études consacrées à la question.
De nombreux médecins allemands ont parallèlement lancé des alertes : Appel de Freiburg (2002), Appel de Bamberg (2004), Appel de Freienbach (2005), etc. En France aussi, les choses bougent : le Professeur Belpomme a par exemple prouvé récemment le lien entre ondes électromagnétiques, cancers et leucémies (sept 2010).

Si les maladies provoquées par une exposition prolongée aux ondes peuvent effectivement être graves, d'autres troubles plus bénins mais fort désagréables au quotidien y trouvent également leur source : fatigue inexplicable, maux de tête, difficultés de concentration, acouphènes, problèmes de peau, dépression, affaiblissement du système immunitaire…

C'est à nous de prendre nos responsabilités : faire un usage raisonné du téléphone portable, limiter la wifi, opter pour des téléphones sans fil résidentiels à faible rayonnement (méfiez-vous des éco-DECT vendus en grandes surfaces !), etc.
Pour une protection optimale contre les ondes, dont beaucoup sont en réalité « cachées » (câbles dans les murs, transformateurs, lignes enterrées, etc.), l'idéal reste toutefois l'intervention d'un professionnel. Bien formé, suivant idéalement les normes de la Baubiologie (les plus à jour), il vous garantit des mesures précises et met à votre disposition des solutions concrètes, accessibles au grand public.

Infos, mesures et solutions :
M. Rémy-Benoît Meyer (Messtechniker)
Cem Onde Tél. : 03 89 26 44 46 www.cemonde.fr

ET LE SYNDICAT SCOLAIRE DANS TOUT ÇA ? :

LES TRAVAUX DE VACANCES :

les 2 & 3 juillet et 11 août 2010 Sous la direction du Chef des travaux Monsieur Christian MICHEL quelques bénévoles ont rafraîchi la classe maternelle. Plafond, murs, portes et encadrement des fenêtres ont été repeints et pour faciliter l'affichage du liège a été collé.

LE SYNDICAT SCOLAIRE REMERCIE TRÉS CHALEUREUSEMENT TOUTE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES.

PROJETS 2011 : Suite aux travaux de drainage exécutés par la commune de Leimbach le long du mur du préau, les toilettes extérieures de l'école de Leimbach seront rénovées.

L'AVENIR : Vu les variations des effectifs d'une année à l'autre il serait prudent d'anticipé et de préparer le regroupement scolaire avec les communes environnantes avant d'être devant le fait accomplit.

LA RENTRÉE SCOLAIRE :

DÉPARTS

Madame Claudine KIPPELEN a travaillé pour la restauration scolaire depuis sa création en septembre 2006.
Madame Alice BERNHARDT ATSEM à temps non complet de septembre 2009 à juillet 2010 est remplacée par Madame Gisèle SCHLIENGER ATSEM.

ARRIVÉES

Madame Gisèle SCHLIENGER est recrutée par le Syndicat Scolaire comme adjointe d'animation à la restauration scolaire en second de Madame Geneviève RUEFF.

EFFECTIFS :

Cette année scolaire (2010/2011) la répartition des classes est la suivante :

LEIMBACH

Classes Maternelles,

Directrice Mademoiselle Sophie GRAVEY s'occupe de la moyenne et petite section.

Madame Geneviève GRASS a en charge la grande section. Elle a été nommée dans un premier temps à Bitschwiller-les-Thann, sur un poste qui a été supprimé, d'où son arrivée début septembre à Leimbach. Elle enseigne dans la classe des PS/MS.

Elles sont épaulées par deux ATSEM, Marie-Laure que tout le monde connaît et par Gisèle qui accueillent les enfants dès 7h45 et qui les gardent jusqu'à 18h.

Madame SCHLIENGER a commencé sa carrière d'ATSEM en 1994 elle a effectué plusieurs remplacements à Saint-Amarin, à Moosch ainsi qu'à Niffer. En 2010 elle a été affectée à Leimbach suite à l'ouverture de la deuxième classe.

Classes Primaire

Mme Florence METTLER, en poste à Leimbach depuis 2002, Directrice à titre provisoire depuis 2009.Pendant plusieurs années s'est occupée des CE & CM, depuis cette année a en charge les CP / CE1. Elle est secondée par deux mi- temps :

Melle Rebecca VOEGTLER, professeur des écoles depuis 2005, depuis 5 ans titulaire remplaçante, Cette année elle partage mon poste entre l'école de Leimbach les lundis / mardis et l'école Louis Pergaud.

	PS	MS	GS	**Total**
Effectif :	12	9	14	35

	CP	CE1	CE2	**Total**
Effectif :	8	12	14	34

Melle Aurélie FADY professeur des écoles depuis 3 ans. Elle partage son poste avec l'école du Blosen de Thann et l'école de Leimbach (jeudi / vendredi).

RAMMERSMATT Classes Primaires, deux mi-temps occupées par Mme Marie Paule BROU ; titulaire du poste, et Melle Stéphanie ZIPPER.

Saint Nicolas en visite à l'école de Leimbach.

	CM1	CM2	**Total**
Effectif :	10	12	22

Les élèves de l'école primaire de Leimbach / Rammersmatt sous la direction de mesdames Florence METTLER et Marie-Paule BROU ont poussé la chansonnette lors du traditionnel repas offert par la commune de Leimbach aux aînés.

Photos P. ZIEGLER (Leimbach).

LE MOT DES ASSOCIATIONS :

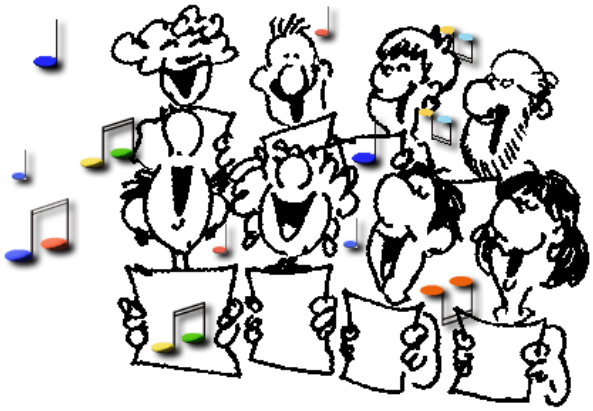

CHORALE SAINTE CECILE : FÊTE DE LA RENCONTRE : Depuis environ 25 années la chorale Sainte Cécile organisait cette fête pour les personnes âgées du village.

C'était au départ une fête de Noël ; les gens étant tous sollicités ici et là avant Noël, nous avons choisi de la faire en février, quand le froid de l'hiver se fait sentir.

Nous l'avons toujours financée jusqu'à l'année dernière où Monsieur le Maire et son conseil ont proposé le financement. La date de février ne semblant pas convenir, le Conseil a souhaité l'organiser le 19 décembre ; la chorale, d'un commun accord a donc décidé de laisser la place à la commune.

Nous souhaitons au conseil de rassembler le plus possible de participants et de passer des moments aussi agréables que ceux que nous avons connus.
La Chorale.

CONSEIL DE FABRIQUE :

Depuis le mois d'août, l'angélus n'est plus sonné que par une cloche. Les deux autres sont tellement usées aux points de frappe qu'il y a risque de fêlure.
La solution pour les réparer consisterait à les déposer, les transporter en atelier pour y effectuer les soudures nécessaires. Coût de l'opération avec remise aux normes de l'installation électrique : 15.000 euros HT.

Cette dépense dépasse les possibilités financières du Conseil de Fabrique, d'autant plus que dans les prochaines années, des travaux de ravalement des façades de l'église seront indispensables.
C'est pourquoi, lors de sa réunion du 18 novembre 2010, le Conseil de Fabrique a opté pour une autre solution : la mise en place d'une sonnerie en fausse volée pour un coût de 4.960 euros HT.

La municipalité nous ayant demandé de vider le local paroissial du presbytère, l'ensemble des archives a été déménagé provisoirement à la sacristie, en attendant que la commune nous mette un nouveau local à disposition.

Au courant du mois d'octobre a eu lieu la quête à domicile pour le chauffage et l'entretien de l'église dont le montant s'élève à 1.730 euros. Nous remercions vivement tous les donateurs grâce à qui nous pouvons entretenir, tant bien que mal, nos deux lieux cultuels : l'église et la chapelle.
Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invitons tout particulièrement à participer à la messe de la veille de Noël le 24 décembre à 19h15.

Les travaux de rénovation des trois calvaires situés dans le village (devant la maison de Melle Georgette STUCKER, devant la chapelle et au cimetière) et les pierres tombales des curés WEISS et SCHULTZ ont étés réalisés durant l'été. Le montant de ces travaux s'élèves à 4 410 € H

Le Conseil de Fabrique.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS :

Comme « L'Info'Ram » l'avait annoncé dans son édition du mois de juin, le mardi 13 juillet un bal a été organisé avec les sapeurs – pompiers, ce qui à permis un moment de convivialité entre habitants de Rammersmatt et des environs.

Les Rammersmattois ont par ailleurs appris avec tristesse le décès du fils de M. FEUVRAY trésorier du comité de Jumelage de Saint Albain. Une délégation de l'A. S. L. s'est rendue à Saint Albain le 26 octobre afin de soutenir la famille très éprouvée et de lui témoigner toute sa sympathie.

Les cours mixtes de remise en forme ont débuté le 17 novembre et réunissent une dizaine de personnes une fois par semaine le mercredi de 19h à 20h dans la salle communale. Il reste des places disponibles !

Hélas, en raison du manque de jeunes intéressés, la sortie bowling ainsi que les activités du mercredi n'ont pas eu lieu en octobre. Malgré tout, si suffisamment de jeunes le souhaitent, l'A. S. L. se fera un plaisir d'organiser une nouvelle après-midi bowling en 2011.

La sortie au « Paradis des Sources » de Soultzmatt a bien eu lieu et a réuni une dizaine de personnes le 18 novembre pour une journée très sympathique.

Enfin le 27 novembre, les membres de l'A. S. L. ont pu partager avec les sapeurs - pompiers une agréable soirée animée à l'occasion de la Sainte Barbe.

L'année s'est clôturée par la venue de Saint Nicolas le 4 décembre. Celui-ci était très attendu par une dizaine d'enfants sages qu'il a naturellement récompensés.

Durant l'année 2010 l'A. S. L. s'est efforcée de proposer diverses activités adaptées à tous les âges afin de satisfaire le maximum de Rammersmattois. C'est dans cette perspective qu'elle continuera son travail en 2011 et annonce déjà la reconduction de la crémation des sapins qui aura lieu le 15 janvier 2011 à partir de 18h30.Des tartes flambées à consommer sur place ou à emporter vous seront proposées.
Ne jetez surtout pas vos sapins avant cette date !

C'est sur ces quelques mots que la présidente, madame Barbara KLEIN, et tous les membres de l'A. S. L. vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

L'AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS

Pour notre association, dont le but est de « ***Promouvoir l'esprit de corps et de camaraderie des Sapeurs-Pompiers en favorisant toute action destinée à les préparer sur le plan technique, physique et moral … »*** le moment est déjà venu de faire un bilan de ces derniers mois.
C`est pourquoi, en cette année 2010 qui s'achève, nous pensons sapins, guirlandes lumineuses, boules multicolores et cadeaux pour les proches, pour tous ceux que l'on aime.

Devant notre sapin de Noël illuminé par l'enthousiasme et l'implication de tous nos membres se trouvent de nombreux présents. Il y a tout d'abord celui de l'amitié et de l'accueil que vous nous avez réservé lors de la vente de nos traditionnels calendriers .Juste à coté se trouve les bons moments partagés par tous ceux qui se joignent à nous lors de nos manifestations passées et a venir.

Dans les événements heureux, il y a pêle-mêle la nomination au grade d'adjudant-chef de notre ami Roland GRIESBACH que nous félicitons.

Autre moment fort dans la vie de notre association : la Sainte Barbe célébrée comme il se doit lors d'une messe qui a eu lieu a l'église du village, samedi le 27 novembre 2010 avant de nous réunir à la table du restaurant " La Couronne" de Bourbach le Bas, avec nos amis de l'ASL. Michel MUNINGER nous a régalé d'un repas musical dont nous nous souviendrons longtemps.

On y trouve aussi les 80 printemps de notre vétéran, Paul GRUNEWALD, né le 29 novembre 1920. Paul a fait partie du corps des Sapeurs-pompiers de Rammersmatt durant 37 années avec aujourd'hui le grade d'adjudant honoraire. Mémoire du corps, nous nous sommes étonnés et amusés des nombreuses anecdotes racontées par Paul en partageant le verre de l'amitié.

L'Amicale met à l'honneur, tout particulièrement, notre ami Philippe BERNHARDT, pour son dévouement au sein de notre association en tant que président. Merci à lui et à son épouse Alice.

En ces périodes de fête nous avons une pensée reconnaissante pour nos amis Alain et Violette NACHBAUR qui nous ont soutenus lors de La Journée de la Boule.

Les habitants de Rammersmatt tiennent une grande place dans nos cœurs et c'est pourquoi nous continuerons pour 2011 de poursuivre nos événements festifs comme la crémation des sapins de Noël en janvier, ou notre concours de Boules pour sa 25ème édition, le plus souvent avec nos amis de l'ASL.

Joyeux Noël et bonne année 2011 à toutes et à tous.

La présidente Gaëlle THROO

LES SAPEURS – POMPIERS ONT LA PAROLE :

En tant que chef de corps des Sapeurs Pompiers de Rammersmatt, je vous adresse dans ce bulletin municipal quelques nouvelles de notre corps pour l'année écoulée.

L'ensemble des pompiers a suivi avec assiduité les manœuvres de maintien des acquis tout au long de l'année. Le recyclage dans le domaine du secourisme s'est déroulé pour la première fois dans nos locaux. Nous tenons à remercier tout particulièrement les moniteurs départementaux Jean Philippe RITZ, adjudant, et Jeremy WALTER, caporal, pour leur implication au bon déroulement de ce recyclage de secourisme, obligatoire pour chaque pompier à hauteur de 8 heures par an.

À cela s'ajoute le maintien des acquis dans les autres domaines d'intervention des Sapeurs Pompiers qui représente 40 heures réparties lors de manœuvres mensuelles. Nous remercions tout particulièrement les villageois qui nous ont accueillis lors de ces manœuvres, optimisant ainsi leur efficacité.

Il incombe également aux Sapeurs Pompiers d'assurer la sécurité à certaines occasions, c'est pourquoi nous avons, pour la deuxième année consécutive, dans une ambiance sportive et sous un soleil radieux, sécurisé le passage du Tour d'Alsace dans notre commune.
Afin d'assurer au mieux ces missions qui nous sont dévolues, notre corps a été doté du système radio ANTARES financé par le département et la commune, ce pour quoi nous les remercions vivement.
Ce système de communication nous permet d'être à chaque instant en liaison directe avec le Centre Départementale d'Incendie et de Secours de Colmar, et les autres organismes de Secours (CIS Thann, SAMU…) en cas de nécessité. Ce système numérique passe par des relais indépendants également utilisés par l'armée, la gendarmerie et la police.

C'est sous un froid glacial, qu'a eu lieu la Commémoration de la libération du village, le 5 décembre 2010. Nous avons, à cette occasion honoré notre camarade Mathieu JENN qui a achevé avec succès son cursus de formation. Il a reçu son galon de laine rouge ainsi que la fourragère que nous avons l'honneur de porter au nom du Corps Départemental.

Notre année s'achève donc avec un bilan satisfaisant. Nous souhaitons cependant approfondir les relations privilégiées avec la population de notre village et envisageons en 2011 une initiation aux gestes élémentaires de survie et à la manipulation du défibrillateur cardiaque.

A l'approche des fêtes et du passage à la nouvelle année, l'ensemble de notre corps se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2011.
Adjudant chef Roland GRIESBACH.

La parole aux jeunes

Bricolage de Noël

Le 29 septembre, nous avons découpé les ronds de départ pour les boules de Noël.
Le 06 octobre, nous avons fait la première couche de peinture.
Le 13 octobre, nous avons fait la deuxième couche.

Lauriane, Pauline, Céline et Solène.

Halloween

Comme annoncé, le 31 octobre, l'invasion du village par des monstres a eu lieu.

Ils n'ont pas jeté beaucoup de mauvais sorts, car les Rammersmattois ont été généreux en bonbons.

Les petits monstres les remercient vivement.

Interview

Nom : JENN **Prénom** : Mathieu
Age : 28 ans **Profession** : salarié en polyculture - élevage

G T : Combien y a-t-il d'animaux et qu'est ce que c'est comme race ?
M J : La race des vaches est la Salers qui est originaire du Massif Central. Les premières vaches Salers ont été achetées en 2003, il y en avait 5, et maintenant il y en a 45 dont : 20 vaches, 1 taureau, 5 génisses de 2 à 3 ans, 10 génisses de 1 à 2 ans et 9 broutards[1] nés en 2010.

G T : Quelle surface fait la ferme et y a-t-il des céréales ?
M J : La ferme a comme surface 56 hectares, nous ne faisons plus de céréales, tout est en herbe pour les animaux. Les parcelles font de 2 à 5 hectares en moyenne. 18 hectares sont fauchés chaque année pour les besoins fourragers du troupeau en hiver.

G T : Quels sont les travaux durant l'année ?
M J : A chaque saison il y a différents travaux :
De novembre à mars l'essentiel du temps je le passe à nourrir les animaux, à l'entretien des machines et à débiter les arbres qui sont tombés.
De mars à mai labourer, semer les prairies, remise en état des prairies abîmées par les sangliers. 80% des vaches vêlent à cette période.
L'été il y a les travaux de fenaison, l'automne la vente des broutards nés en 2010.

G T : Est – ce qu'il te faut de l'aide quelquefois ?
M J : En général il me faut de l'aide pour rentrer les vaches lors des prises de sang chaque année sur chacune d'elles ; pour soigner celles qui ont un problème et pour presser le foin.

G T : Depuis combien de temps fais tu ce métier et qu'as-tu comme diplôme ?
M J : Je fais ce métier depuis 2001 donc depuis 9 ans. J'ai passé un B E P agricole « grande culture » en 1999 et j'ai un baccalauréat professionnel « conduite et gestion d'exploitation agricole ».

Propos recueillis par Gwenaëlle THROO, Photo : Nathan ZUMSTEIN.

1 Broutard : n. m. Veau qui a brouté de l'herbe avant le sevrage, en complément du lait maternel.

ÇA S'EST PASSÉ A RAMMERSMATT :

JUILLET :

Le **13 juillet** Bal organisé par l'A. S. L. avec la participation de l'amicale des sapeurs pompiers. Nous pouvions y déguster des tartes flambées, des pizzas, des Hot - dogs et de bons desserts confectionnés par les membres de l'A. S. L.

Du **19 au 24 juillet** l'atelier peinture sous l'initiative et direction de Monsieur Jacques PAOLETTI.
(L. GRUNEWALD, P. GRUNEWALD, M. KLEIN, L. SCHERRER, L. TSCHAEN)

Lundi : accueil des enfants dans la cour de l'école à 9h. Autour d'une table chacun cherche une idée dans son style personnel pour la réalisation du tableau mural. **Mardi** : toujours autour d'une table association de tous les dessins fais par les six artistes en herbe pour la réalisation d'un seul au format de 2,40x 1,20.

Mercredi: préparation du mur et dessin sur le mur

Jeudi, mise en peinture, la pluie nous surprend, mais rien ne nous arrête, Nous mettons en place une bâche et continuons à l'abri.

Vendredi, suite et fin du tableau ; **samedi** finition, signatures et séance photos.

Rendez – vous est pris pour l'été prochain !

Si vous êtes intéressé merci de vous faire connaître à la Mairie avec vos projets d'illustration.

AOÛT :

C'est une tradition bien ancrée, organisée par l'Amicale des Sapeurs – pompiers, sur les hauteurs de Rammersmatt que s'est déroulée la 24ème journée de la boule le dernier dimanche d'août sur l'aire de loisir du « ballon ».La météo était au rendez-vous.
Il y avait 39 doublettes. On a remarqué de plus en plus de participants féminins. Les lots et les coupes ont étés remis par le Chef de Corps par Interim Monsieur Roland GRIESBACH secondé par Monsieur Philippe BERNHARDT.
Le Challenge de la Communauté de Communes du Pays de Thann a été remporté par la doublette d'Illfurth et de Baldersheim.
Le 2ème prix a été gagné par la doublette Thannoise. Le challenge du meilleur sapeur-pompier est revenu à un J. S. P. associé à Melle Lara SAENGER de Rammersmatt.
Enfin Anaïs 4 ans a remporté la coupe de la plus jeune, offerte par Monsieur Jean-Claude BILL qui est son grand-père.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous
A. BERNHARDT

NOVEMBRE :

Le sapin de Noël, de Rammersmatt au marché de Noël de Thann .
Cette année, le thème imposé était « Mille et une boules » et les couleurs pour Rammersmatt le blanc et argent.
Les décorations ont été confectionnées par quelques enfants de Rammersmatt (Céline, Peter, Pauline, Solène, Nathan, Joachim, Noéline…) encadrés par Patricia PABST et Alice BERNHARDT.

Le 24 novembre les décorations ont été mises en place par Patricia PABST, Alice BERNHARDT et Céline SCHREINER dans le froid mais heureusement du vin chaud offert part la commune de Thann les attendait après l'effort.

DÉCEMBRE : Le 05 Commémoration du 66ème anniversaire de la libération de Rammersmatt

Cette année c'est dans un froid hivernal, nous rappelant les conditions extrêmes, de la Libération de Rammersmatt en 1944 qu'à eu lieu la commémoration du 66ème anniversaire. La cérémonie s'est déroulée en présence de la Clique de Leimbach / Rammersmatt sous la direction de Stéphane THROO.

Monsieur le Maire accompagné de Gwenaëlle THROO, « maire » du conseil des jeunes ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Après une minute de silence, mesdemoiselles Pauline GRUNEWALD, Solène THROO et Jeanne SCHIRO ont égrené les noms des morts pour la France et les noms des victimes civiles.

Ensuite Monsieur le maire a remis à Monsieur Lucien ZARAGOZA le Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée française 1939 - 1945.

Né le 17 décembre 1927 à Roussillon dans l'Isère, Monsieur Lucien ZARAGOZA s'est engagé en janvier 1945, et pour la durée de la guerre, dans l'arme du Train.

Démobilisé en janvier 1946. Il s'est réengagé dans la légion Étrangère à compter du 28 octobre 1948.

Il Embarque à Marseille le 14 novembre 1948 pour Oran, le 26 mars 1949 à Oran il embarque pour Saïgon.

Affecté à la 13ème demi-brigade de la légion Étrangère jusqu'au 12 juin 1951.Il participe à la 2ème campagne en Indochine au 3ème régiment Étranger d'infanterie, du 27 décembre 1951 jusqu'au 6 octobre 1953.Il est démobilisé le 22 janvier 1954.

Il est décoré de la médaille d'Outre –mer, médaille commémorative campagne Indochine, médaille commémorative guerre 39/45 engagé volontaire et de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette Indochine.

La cérémonie s'est achevée par la titularisation du Sapeur Mathieu JENN qui a reçu son galon de laine rouge ainsi que la fourragère.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle communale pour le pot de l'amitié bienvenu.

À NE PAS RATER :

- ✓ **02 janvier à 17H, Présentation des vœux du Maire et des Conseillers Municipaux à l'école.**
- ✓ **15 janvier Crémation des sapins de Noël, organisée par l'A.S.L. avec la participation de l'amicale des sapeurs pompiers,**
- ✓ **Mars Haut-Rhin propre,**
- ✓ **28 août , Concours de boules, organisé par l'amicale des Sapeurs pompiers avec la participation de l'A. S. L.**